

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 953 décrétant l'acquisition d'un véhicule incendie – unité de secours électrique et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 2 300 000 \$ pour en acquitter les coûts

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 2 mai 2022.

Ce règlement entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 19 août 2022.

Donné à Varennes, ce 23 août 2022.

La directrice des Services juridiques et greffière par intérim,



Me Johanne Fournier, OMA